

Expérimentation d'un programme d'entraide en sciences de la nature

Soutenu par un fonds offert par le ministère de l'Éducation, le programme de Sciences de la nature du Cégep de Ste-Foy a élaboré un projet d'entraide basé sur le tutorat à l'intérieur des groupes-classes des cours de sciences donnés en première année. Les étudiants étaient placés en groupes stables, c'est-à-dire que les mêmes étudiants se retrouvaient ensemble en chimie, en mathématiques et en physique. On a également établi plusieurs triades, chacune formée de trois professeurs enseignant à un même groupe d'étudiants. L'expérience a été menée à l'automne 1999 et à l'hiver 2000. En voici les grandes lignes.

Automne 1999

Après le premier examen, chaque professeur désirant participer au programme d'entraide a identifié dans sa classe cinq étudiants aptes à donner de l'aide, les *aidants*, et cinq étudiants éprouvant des difficultés, les *aidés*. Il a partagé cette information avec les deux autres professeurs de sa *triade* de façon à ce qu'aucun *aidant* ne soit sollicité pour aider dans plus d'une matière. Il a transmis ensuite des lettres d'invitation aux *aidants* et *aidés* leur offrant de participer au projet. En acceptant de participer au projet, ils devaient travailler deux heures par semaine avec un autre étudiant dans un lieu de leur choix au collège, jusqu'à la fin de la session. L'*aidant* devait en plus participer à une formation de trois heures un soir de semaine, ainsi qu'à une supervision de deux heures quelques semaines après le début du tutorat. Il devait aussi remplir et remettre des comptes rendus hebdomadaires des rencontres. L'*aidé*, quant à lui, devait répondre à un questionnaire à la fin de la session. L'*aidant* a reçu à la fin de la session une bourse de 100\$. À partir des réponses des élèves à l'invitation, les professeurs constituaient les jumelages.

Un professeur, le *superviseur*, a été nommé pour recueillir l'information sur les jumelages, superviser les étudiants, recevoir et compiler les comptes rendus hebdomadaires, faire les interventions nécessaires dans les situations problématiques, aller chercher de l'information auprès des *aidés*, des *aidants* et des professeurs dans le but de faire un rapport final à la fin de la session.

Hiver 2000

En novembre 1999, puisque l'expérience de l'automne a semblé très positive, le programme d'entraide a de nouveau été offert aux étudiants dans les cours de sciences de deuxième session. Par contre, il a fallu faire en sorte que le tutorat commence plus rapidement et que le programme soit accessible à tous les étudiants, que leur professeur décide de participer ou pas à ce dernier. Nous avons donc offert le service directement aux étudiants au tout début de la session en leur demandant de remettre leur inscription directement au *superviseur* sans passer par leur professeur. De plus, les conditions de départ pour devenir *aidants* ou *aidés* dans une matière donnée étaient déterminées par les résultats du cours de la session précédente. Le *superviseur* a réalisé des jumelages entre étudiants d'un même groupe-classe. L'information a ensuite été transmise aux professeurs qui pouvaient ajouter, retrancher ou modifier des jumelages. Pour le reste de la session, le tutorat serait supervisé comme lors de l'automne 99.

L'expérience que nous avons vécue au Cégep de Ste-Foy a fait ressortir les mêmes bienfaits - amélioration des méthodes de travail, augmentation de la confiance en soi, atteinte de la réussite par certains étudiants,...- et les mêmes limites - faiblesse des *aidants* sur certains aspects, manque de motivation de quelques participants, résultats non concluants pour quelques étudiants,... - que semblent apporter généralement les programmes de tutorat par les pairs. Il est très important pour l'*aidé* de sentir qu'il n'est pas seul avec son problème, que des solutions lui sont offertes et que la réussite est possible. De plus, comme les étudiants jumelés se retrouvaient dans la même classe pour plusieurs cours, les *aidants* autant que les *aidés* ont eu la chance d'établir un contact privilégié avec un collègue de classe, ce qui est rassurant

l'aise soit-il dans une matière, n'aura jamais la compétence d'un professeur, qui demeure un acteur essentiel dans l'apprentissage. Toutefois, nous croyons qu'un tuteur ou un *aidant* peut jouer auprès d'un autre étudiant un rôle différent et complémentaire tout aussi important.